

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SOCIETE NATIONALE POUR LE
DEVELOPPEMENT RURAL
(SONADER)

Avis d'Appel d'Offres International
(AAOI) NO :07/SONADER/MA/2023

AUTORITE CONTRACTANTE : SONADER

• **FINANCEMENT :AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)**

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement ("AFD") pour financer le coût du Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire par la Relance de l'irrigué dans les régions du Gorgol et du Guidimakha phase2 (ASARIGG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de réhabilitation de 467ha de périmètres irrigués villageois (PIV) et 19.5Ha pour 08Périmètre maraichers féminins (PMF) dans le Guidimakha et le Gorgol.
2. la SONADER sollicite des Offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles, pour la réalisation des travaux ci-après :
 - Lot 3: Réhabilitation et extension de Six (06) ouvrages de contrôle de crue de Maghama décrue et la construction d'un ouvrage d'alimentation des mares.
 - Lot 4: Réhabilitation de deux (02) périmètres villageois et deux (02) périmètre maraicher totalisant 153ha à sollou et gouraye au Guidimakha,
 - Lot 5 : Réhabilitation avec extension de quatre (04) périmètres villageois et deux (02) périmètres maraichers totalisant 163ha au Gorgol,
 - Lot 6 : Réhabilitation avec extension de cinq (05) périmètres villageois et deux (02) périmètres maraichers au Gorgol totalisant 170,5 ha.
3. Les délais prévus pour l'exécution des travaux, non compris la période hivernale sont de
 - Lot 3: 10mois**
 - Lot 4: 16mois,**
 - Lot 5: 16mois.**
 - Lot 6: 16mois**
4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Documents d'Appel d'Offres auprès de la SONADER sise à Nouakchott, BP 321sur la Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS; Nouakchott Mauritanie au Secrétariat

- de la commission de passation des marchés et prendre connaissance des documents d'appel d'offres complets en langue française aux adresses mentionnées ci-haut de 9h00 à 16h00.
5. Un jeu complet des Documents d'Appel d'Offres peut être acheté à la commission des marchés de la SONADER ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 30 000 MRU au trésor public ;
 6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives Générales sont ceux des Documents Type de Passation des Marchés pour les Travaux de l'Agence Française de Développement ;
 7. Les offres doivent être remises à l'adresse: **Commission de passation des Marchés publics de la SONADER** au siège de la SONADER sur la Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS; Nouakchott-Mauritanie ;
 8. **Les Offres devront comprendre une garantie de soumission valide pour une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et pour un montant de :**
 - Lot3 : 60 000 euros ou équivalent en ouguiya
 - Lot4 : 51 000 euros ou équivalent en ouguiya
 - Lot5 :63 000 euros ou équivalent en ouguiya
 - Lot6 :60 900 euros ou équivalent en ouguiya
 9. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le Mercredi 31/01/2024 à 12 heures T.U à l'adresse suivante :**Commission de passation des Marchés publics de la SONADER au siège de la SONADER sur la Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS, Nouakchott-Mauritanie.**
 10. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose ou a accès à des avoirs liquides, des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. (autres que l'avance de démarrage éventuelle), à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de :
 - six cent cinquante mille euro (650 000 €) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 3 ;
 - trois cent cinquante mille euro (350 000€) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 4 ;
 - quatre cent cinquante mille euro (450 000€) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 5 ;
 - quatre cent trente mille euros (430 000€) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 6.
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins :
 - Quatre millions euros (4 000 000 €) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 3 ;
 - Trois millions quatre cent mille euro (3 400 000€) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 4 ;
 - Quatre millions Deux cent mille euro(4 200 000€) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 5 ;
 - Quatre millions six mille d'euro (4 006 000€) ou équivalent en Ouguiya pour le lot 6.
 11. Les dépôts électroniques ne seront pas admis.
 12. Les offres doivent être remises au plus tard le Mercredi 31/01/2024 à 12 heures T.U à l'adresse suivante : La Commission **de passation des Marchés publics de la SONADER** au siège de la

SONADER, Route Nationale 1 Nouakchott, Arafat, LOT Z I 7BIS; Nouakchott-Mauritanie, Tél. 00 (222) 525 21 61 **E-mail** : sonader@sonader.mr.

13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le Mercredi 31/01/2024 à 12 heures T.U. à l'adresse ci-dessus.

14. Les offres doivent être présentées en hors toutes taxes (HTT) et accompagnées d'une offre fiscale.

15 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.

16. Un soumissionnaire peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire que de deux lots au maximum.

Le Directeur Général de la SONADER

HAMADA DIDI SID'AHMED

